



Saison 2021-2022 PV de la Réunion du BUREAU DIRECTEUR du mercredi 27 octobre 2021

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, A. CARINCOTTE, J.L. CARINCOTTE, B. DANDEL, J. DENEUX, C. LELEU, J.P. PIHET, P. ROBILLART

Excusés : D. BOS

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et remercie les membres du bureau pour leur participation à cette réunion.

Dans un premier temps, Jean Louis réitère ses condoléances à deux membres du bureau, Pascal ROBILLART qui a perdu sa maman le 05 octobre et Catherine LELEU qui a également perdu sa maman le 18 octobre dernier. Une minute de silence est effectuée.

Jean-Louis CARINCOTTE, évoque l'AG Fédérale qui s'est tenue le week-end précédent à PAU. Il y a participé avec Jacques DENEUX et Annie CARINCOTTE. Cette manifestation s'est déroulée dans un cadre très agréable et un beau site. La ville de PAU est très jolie et particulièrement verdoyante. Le forum du vendredi fut très intéressant. Une copie de la médaille d'argent, obtenue par l'équipe de France féminine au championnat d'Europe en Espagne, a été offerte à tous les comités. Le Pas de Calais a également été mis à l'honneur avec une médaille d'or attribuée à Michel KWASEBART, un coq de bronze décerné à Bernard DANDEL et un coq d'or à Nando De COLO, dont l'amour du maillot tricolore fut salué.

Jean-Louis revient ensuite sur les derniers échanges avec l'avocat chargé de revoir, avec les élus responsables, les contrats de Brigitte POTIER et de Frédérique DAMIENS. Il précise que le congé maternité de Frédérique prend fin et qu'elle reprend son activité le 5 novembre prochain. A ce sujet, il propose de recevoir ce même jour Frédérique avec Jean Paul PIHET afin de faire le point sur sa reprise et de faire également le point des choses en cours avec son remplaçant Jean Bernard BLANQUART.

Concernant la mise en sécurité des salariés lors de leur présence au siège, la téléassistance de sécurité n'a toujours pas été installée bien que la demande ait été effectuée depuis plusieurs semaines.

Jean-Louis propose un tour de table des différents responsables de commission présent.

CDO – Pascal ROBILLART

Pascal n'a pas grand-chose à ajouter par rapport au Compte-rendu envoyé (**en PJ**). Il aimerait cependant obtenir une réponse à la question évoquée par un arbitre concernant la possibilité de majorer les frais d'arbitrage pour un arbitre qui se retrouve seul pour officier sur une rencontre alors que deux arbitres étaient prévus ?

Jacques DENEUX répond que cela paraît peu envisageable que ce soit d'un point de vue déontologique ou éthique.

De même sont évoqués les arbitres clubs qui évoluent dans leur club et souhaitent quelquefois officier à deux, et seul une indemnité de 6€ versée par club est prévu. Il n'est pas écrit que cette pratique est permise ou interdite pour autant et rien ne prévoit de rémunérer les deux arbitres.

Commission sportive seniors - Jean-Paul BLANPAIN (Compte-rendu en PJ)

Plusieurs points sont abordés concernant notamment :

Les règlements sportifs particuliers

Liste des joueurs brûlés et équipes personnalisées : Application des sanctions prévues pour les clubs retardataires.

Point sur les premières journées de championnats

Les pénalités et amendes

Informations diverses

Bernard DANNELE souhaite savoir si des problèmes de report de match dus à la COVID ont été enregistrés.

Jean Paul BLANPAIN lui répond qu'il n'y a pas eu le cas à ce jour.

Bernard DANNELE précise qu'une nouvelle règle va sortir très prochainement concernant ce sujet.

Commission sportives jeunes – Didier BOS (Compte-rendu en PJ)

Problème à évoquer

Lors de la rencontre du 9/10/21 en U17M entre Aubigny /Douvain, un bruit suspect s'est produit dans l'armoire électrique. L'intervention d'un électricien a été nécessaire, il n'était pas possible de réparer immédiatement.

La salle est de nouveau opérationnelle depuis le 14/10/21 (mail de l'adjointe aux sports du 13/10/21)

Demande du Président du club de Douvain de ne pas régler les frais du match reporté mais faire supporter par le club d'Aubigny.

Au regard du score au moment de l'arrêt de la rencontre, sur proposition de la CS, il est proposé d'entériner le score et ne pas faire rejouer.

Cette proposition est mise au vote du Bureau Directeur. Pour : 8 Abstention : 1

Commission Technique – Jean-Paul PIHET

Jean-Paul PIHET revient sur la réunion de LIGUE à laquelle il a assisté avec Jean Louis CARINCOTTE et Jacques DENEUX. Cette réunion était présidée par Paul MERLIOT accompagné de Olivier DHALLUIN, en visio.

Il a été essentiellement question des brevets Fédéraux et d'une mise au point sur ce sujet par rapport aux propos tenus sur l'inactivité du C62 (mise en cause d'un manque de collaboration) et le manque d'information concernant les candidatures du 62.

La décision a été prise par la LIGUE de retirer la formation des BF au C62. De ce fait la Ligue a prévu l'embauche d'une personne pour s'occuper de cette formation en lieu et place des départements 62 et 59.

Ceci implique la dénonciation de la convention financière établie entre la Ligue et le C62.

Jean-Paul PIHET précise qu'il rédigera prochainement un courrier à destination des clubs du 62 afin de les informer.

Ce 29/10/21 un rassemblement U13 aura lieu à CALAIS.

Les regroupements U11 ont commencé dans chaque district, les prochaines dates seront communiquées ultérieurement.

Mini Basket – Jean-Michel BARLOG (Compte-rendu en PJ)

Développement – Jacques DENEUX (Tableau des licences en PJ)

Jacques DENEUX est heureux de constater que le C62 a enregistré à ce jour près de 12 000 licences. Généralement le reste de la saison laisse prévoir environs 2 000 licences supplémentaires ce qui porterait le

nombre à 14 000 et serait exceptionnel. Il est constaté beaucoup de primo licenciés, certainement du fait des aides allouées (Pass sport et Pass 62)

Il propose l'envoi cette semaine d'une information aux clubs sur les licences gratuites et sur les aides décidées par le C62.

COMED – Bernard DANDEL

Bernard DANDEL informe que les journées médicales 2022 se tiendront au HAVRE les 18-19 et 20 mars 2022.

Trésorerie – Annie CARINCOTTE

Les premières facturations licences sont parties. Dans l'ensemble cela se passe assez bien.

Les facturations des mutations sont également terminées.

Questions diverses

Jean Louis CARINCOTTE évoque une question posée par le club de RUE qui demande si le Pas de Calais peut les aider pour l'acquisition d'un PC pour la e-marque ?

Dans la mesure où le club de RUE s'acquitte de ses licences auprès du C80 il n'est pas envisageable de les aider sur l'achat d'un PC, néanmoins, les concernant, les feuilles de match « papier » seront acceptées.

Jean Louis CARINCOTTE revient sur les récompenses obtenues pour le Pas de Calais lors de l'AG de la FFBB et souhaite que les récipiendaires puissent être mis à l'honneur lors d'une petite réception qui aurait lieu au siège avec tous les membres du comité. Il propose la date du 10/12/2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS COMPTE RENDU DE REUNION CDO

RAPPEL DU DEBUT DE SAISON CDO

RECYCLAGE DEPARTEMENTAL :

Les arbitres ont débuté par un QCM en ligne le Dimanche 12 Septembre 2021.

Le recyclage s'est déroulé le Dimanche 19 Septembre sur 2 sites FERQUES pour le Calais et le Boulonnais, LILLERS pour l'Artois et le Béthunois.

Des rattrapages ont été organisés par secteurs géographiques les 4 / 5 /13 octobre

En Pré Région : 28 arbitres 23 masc. 5 Fém. : 1 arbitre en CDO 44, 1 année sabbatique, 1 mise en retrait pour des raisons familiales

En D2 : 79 arbitres recyclés 62 Masc. 17 Fém., 4 conclusions médicales en attente,

Stagiaires : 55 arbitres stagiaires enregistrés en 2019 2020 2021 2022 la liste n'est pas close d'autres inscriptions sont attendues.

Sur les premiers modules : Boulonnais 24 candidats, Artois 11, Calais 14, Béthunois en attente.

Cependant, les répartiteurs connaissent des difficultés pour désigner, confrontés aux indisponibilités croissantes (joueurs, coaches, activités diverses..).

Certaines rencontres seront couvertes par 1 arbitre. Il est possible que des rencontres ne soient pas couvertes. Les clubs seront informés si le délai le permet.

Les observations débutent le 23/24 octobre.

ARBITRES CLUB :

Une innovation : dans les districts Boulonnais et Calais, des stages de formation d'une journée sont programmés pendant les vacances de Toussaint.

E Marque V2 :

Les clubs se forment régulièrement. Des sessions sont mises en place par districts.

Des sessions web sont organisées par la FFBB. La Ligue Régionale a aussi organisé des sessions de formation.

QUESTION POSEE :

Compte tenu de l'insuffisance des effectifs Arbitres est il possible que les frais d'arbitrage soient reconsidérés lorsque la désignation d' 1 arbitre est effectuée sur une rencontre à double désignation ?

Contact :		E-mail : cd62basket@gmail.com	
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
Pascal ROBILLART Commission des officiels	Pascal ROBILLART Commission des officiels	Jean Louis CARINCOTTE Président	Catherine LELEU Secrétaire Générale

COMITE 62
REUNION MINI BASKET DU 11/10/2021

PRESENT : Isabelle, Jean Michel, Jacques, Jean Louis, Denis, Liliane, Marlène, Nicolas, Marina et Lucie.

Excusé : Guilaine

Présentation des personnes avec un tour de table :

Liliane : béthunois

Nicolas : Président de Ferques, commission mini basket boulonnais

Marina : Audricq :

Lucie : Marcq :

Jacques : invité, créateur de la charte du mini basket

Denis : Barlin

Jean Michel : président commission mini basket.

Marlène : Ambleteuse, depuis 3 saisons dans le boulonnais.

Isabelle : Basket Club st Nicolas (Artois) et vice-présidente de la commission mini-basket.

Jean Louis : Président du C62

Question de Jean Michel : Comment ça se passe dans les clubs, quelles sont les situations particulièrement difficiles :

Dans quelques clubs, les U9 et U11 sont refusés et envoyés dans les autres clubs car les effectifs sont trop importants.

Difficultés des joueurs U11 qui n'ont jamais fait de match en championnat.

Proposition pour le championnat U11 et U9.

- à 30 points d'écart en U11 et U9, on arrête l'affichage pour le tableau ==>À imposer dans le règlement de jeu.

Nous devons profiter du moment où on a des possibilités de faire évoluer les mentalités.

Grâce à l'OBE, on fait aimer le basket, mais on manque d'animateur pour l'encadrement.

Il y aussi l'impact du Pass sport et celui des JO avec la France qui a battu les américains.

Le souci reste l'encadrement, les bénévoles ont perdu du terrain.

Le covid a fait son effet dévastateur.

Vive la joie de la tranquillité du week-end pour le post covid.

Pour l'organisation des plateaux : Intégration de jeunes pour siffler. Mise en place de la journée d'arbitrage au sein des clubs, cela reste un bon moyen pour avoir du monde et garder les jeunes qui commencent.

Article 18 : au regard de la situation de reprise, l'article 18 sera gelé pour cette année.

Classification des écoles : critères à revoir pour coller au terrain d'aujourd'hui.

La charte a donné l'école française de mini basket.

Organisation des plateaux : au regard de la situation il ne faudrait pas mettre plus de 50 voire 80 enfants. Il s'agirait d'éviter au mieux les rassemblements du mini basket à plus de 100 joueurs.

Dans le boulonnais : les plateaux se font le mercredi. Pas de basket le dimanche et le samedi c'est match.

10 équipes sur un plateau, 4 terrains et 2 ateliers (parcours, coloriage dans un vestiaire ou des quizz sur le basket)

Dans l'Artois : en début d'année, nous organisons des plateaux avec 4 Clubs sur 50% ateliers et 50%

matches. Ce temps évolue en janvier pour devenir 20% ateliers et 80% match. Les jeunes joueurs veulent jouer et s'affronter. Pas de marque de points et du 3X3 pour arriver au 4X4.

Au BCSN : On organise 3 plateaux par an. (le premier en Novembre, le second en Janvier et le dernier en Mars). Nous participons à un plateau par semaine ou quinzaine et on fait tourner les joueurs afin que la plupart participe.

Scan covid : obligatoire, mais possibilité du bracelet ou du tampon.

Sur la CUA, si pas de QR code scanné, la CUA retire les créneaux horaires, la salle reste à leur disposition si et seulement si les personnes ont un QR code.

Mais nous n'avons aucun droit de demander la carte d'identité des personnes scannées.

Encore une activité de plus avec le scan des QR Code.

Possibilité de mettre un parent référent par équipe.

La fédération de basket offre 10 licences gratuites de dirigeants.

C'est le moment de récupérer des bénévoles avec les licences gratuites pour 10 dirigeants jusqu'au 30/10/2021. (pas de licence depuis 1 an.)

Le C62 a décidé d'aider les licences des dirigeants qui seront remboursées de la moitié du prix de la licence.

Autre aide au club.

Pour avoir cela, le club doit fournir une liste nominative des licenciés dirigeants, elle sera demandée pour le remboursement.

La fédération : Opération de fidélisation pour les mini basketteurs et permettre le renouvellement de licence.

Affiche à disposition.

Bracelet 1 : orange avec baby boy.

Bracelet 2 : bleu

Bracelet 3 : blanc

Bracelet 4 : bleu blanc rouge

Le prix des bracelets n'est pas encore connu.

Il sera pris en charge en totalité par la fédération la première année, puis à 50/50 par la fédération et le CD, ensuite 50/50 CD et Club puis 100% club les années suivantes

Les OBE sont lancés : dotation des écoles en ballon, jusqu'à 3 classes = 4 ballons

5 ballons pour 4, 5 classes. 6/7 classes pour 6 ballons, 8/9 classes pour 7 ballons, 10 classes avec 10 ballons offerts.

Les diplômes sont à téléchargés par l'enseignant. Et le club peut apporter une aide matérielle et technique. En aucun cas, le bénévole du club ne peut prendre en charge seul les séances. (encore moins si c'est un service civique).

Particularité des demandes des mairies pour intervenir dans les centres aérés : Attention qui fait et comment c'est fait. Rien n'est à déclarer à la fédération.

GENERATION BASKET : centre génération basket. Le centre peut offrir des ballons, chasubles et autres...

Brevet Fédéral Jeune : à faire passer aux jeunes joueurs avec une partie e-learning et une partie sur le terrain. ça se fait sur plusieurs semaines. Ne pourrait-on pas envisager le passage du brevet sur une semaine pendant les vacances. La plupart du temps ceux sont des jeunes sans permis et il est difficile aux familles de conduire leur jeune 1 samedi par quinzaine. Nous aurions plus de monde.

Fonctionnement des brevets : à proposer sur une semaine pendant les vacances afin que les jeunes puissent se former au plus vite.

Le Diplôme fédérale doit être agréé par la fédération. Discussion.

Chantier : labellisation école française de mini basket.

Principe : label club formateur, on cumule des points, on valide 2 étoiles, puis 3 étoiles. Cela devrait être en place cette année. Cette saison, 2 étoiles nationales et peut-être une étoile pour le département.

Nous devons commencer à réfléchir sur l'utilisation des critères pour se rapprocher au plus près de la réalité ou les adapter.

Voilà la fiche des critères, nous devons y réfléchir et nous revoir pour les mettre au clair et les faire valider par les clubs au moment du forum .

Les personnes intéressées viendront. Voir les points accordés à la présence des clubs comme pour l'Assemblée Générale.

Le forum comme les visites au club doivent se faire en présentiel.

Courrier au club : réalisé par Jean Michel et transféré aux clubs du C62 par Mme Pottier.

Question : qui a ouvert une école de mini basket ?

Si oui, question ouverte avec leurs besoins et leurs difficultés.

Jean Michel propose d'ajouter le nom, adresse du référent mini et les horaires des entraînements.

Chacun aura sa liste de club à aller voir et pourra discuter avec les responsables des écoles de basket de leur district.

Fin de la réunion à 21h00.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Suite à plusieurs Visioconférences avec Rachid Rabbia et la FFBB sur l'e-marque V2 nous expliquant les paramètres des championnats et des post contrôles des feuilles de match, les différents responsables de championnat ont suivis avec attention les réunions ,qui ont été enrichissantes.

Les championnats jeunes départementaux ont débuté le week-end du 9 octobre, peu de problèmes rencontrés.

Cependant quelques forfaits généraux sont à déplorer

U17 MASCULIN PROMOTION

Poule B

Forfait général de l'équipe de AS COURRIERES (mail du 27/9/21)

Pénalité financière de 120€ à la charge du club de AS COURRIERES

Poule G

Rencontre N°2 du 23/10/21 AS CUCQ / ECAULT FL, le joueur DANOIZEL.E de l'équipe de ECAULT FL a participé à la rencontre alors qu'il n'était pas surclassé. L'équipe d'ECAULT FL perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge d'ECAULT FL

U15 MASCULIN PROMOTION

Poule J

Forfait général de l'équipe de AL OSTROHOVE (mail du 26/9/21)

Pénalité financière de 90€ à la charge du club de AL OSTROHOVE

U13 MASCULIN PROMOTION

Poule A

Forfait général de l'équipe de BILLY BERCLAU BC (mail du

Pénalité financière de 60€ à la charge du club de BILLY BERCLAU BC

Poule E

Forfait général de l'équipe de AIGLON BASKET ESSARS (mail du 1/10/21)

Pénalité financière de 60€ à la charge du club de AIGLON BASKET ESSARS

U11 MASCULIN ELITE

Forfait général de l'équipe de RC ARRAS (mail du 1/10/21)

Pénalité financière de 60€ à la charge du club de RC ARRAS

U13 FEMININ PROMOTION

Poule A

Forfait général de l'équipe de SC AUBINOIS (mail du 5/10/21)

Pénalité financière de 60€ à la charge du club de SC AUBINOIS

Poule E

Forfait général de l'équipe de l'AMICALE CONDE BB (mail du 3/10/21)

Pénalité financière de 60€ à la charge du club de AMICALE CONDE BB

Problème a évoquer

Lors de la rencontre du 9/10/21 en U17M entre Aubigny /Douvrin, un bruit suspect s'est produit dans l'armoire électrique. L'intervention d'un électricien a été nécessaire, il n'était pas possible de réparer immédiatement. La salle est de nouveau opérationnelle depuis le 14/10/21 (mail de l'adjointe aux sports du 13/10/21)

Demande du Président du club de Douvrin de ne pas régler les frais du match reporté mais supporté par le club d' Aubigny.

COMMISSION SPORTIVE « SENIORS » BUREAU DU 27 OCT 2021

LES REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

Comme évoqué lors de la réunion du comité de septembre, la commission sportive se devait de réactualiser les règlements particuliers des championnats seniors du département.

Pour mémoire, comme chaque année une édition de ces règlements avait été adressée lors de l'envoi des calendriers provisoires à savoir fin juillet et tout particulièrement pour les championnats de Pré-Région et d'Excellence Masculines ainsi que celui du regroupement de la D1 et D2 filles après la décision de les regrouper dans une première phase..

Pourquoi une nouvelle rédaction :

- Ces règlements reprenaient évidemment comme socle les mêmes critères connus de montées et de descentes de ces dernières années. (à savoir pour notre département 3 montées chez les masculins et 2 chez les féminines). Or des changements sont intervenus au niveau de la Ligue aussi bien dans le nombre de montées qui nous était alloué ou dans la formule des championnats de la saison prochaine et n'ont été connus de nous que fin août
- Par ailleurs, après la parution de ces calendriers provisoires, des retraits d'équipes nous sont parvenus dont certains à deux semaines avant la première journée avec donc l'impossibilité de revenir sur les formules des championnats. Et comme cela est souvent le cas, ces « forfaits » se sont concentrés sur les mêmes poules et posaient quelques soucis dans la conception des matchs de la 2^e phase ou de classements.

En ce qui concerne les règlements sportifs particuliers des championnats D3, ils n'avaient pu être diffusés début septembre vu les difficultés rencontrées dans la réception des engagements et la crainte d'être amenés à revoir « notre copie ».

Ces règlements particuliers ont été adressés aux différents responsables de championnats pour avis et seront donc diffusés aux clubs dans une prochaine note.

LISTES DES JOUEURS BRULES ET EQUIPES PERSONNALISEES

Bien que rappelée à plusieurs occasions pendant l'inter – saison par plusieurs notes, nous devons regretter que certains clubs «ont tardé» à adresser à la commission sportive leurs listes de joueurs brulés ou leurs équipes personnalisées comme les règlements le stipulent dans son Article 9. D'autres parfois l'ont fait avec une certaine désinvolture (mauvais imprimé, documents manuscrits ou pas adressés au destinataire demandé, absence des N° des licences, confusion entre les deux règles,).

Après un énième rappel «personnalisé mi-octobre – note N°13 », et même un appel téléphonique, quelques clubs n'ont pas daigné régulariser leur situation.

En l'occurrence en ce qui concerne les listes des joueurs brulés, les clubs de HENIN BEAUMONT (RM3), de l'AS AUDRUICQ (DM1), et de ST MARTIN BGNE (RM3)

En ce qui concerne, les équipes personnalisées, non réception des listes des U13 garçons de COQUELLES et U 15 de ST MARTIN BGNE

Il est donc proposé l'application de l'amende prévue dans les dispositions financières, d'imposer aux clubs une liste des joueurs brulés et de baser les listes personnalisées selon les premières feuilles de match reçues.

Ces différentes listes ont été remises dès la semaine dernière aux différents responsables de championnats pour les premiers contrôles. La vérification du nombre de rencontres jouées effectivement commencera quant à elle dès la semaine prochaine.

PREMIERES JOURNEES DE CHAMPIONNATS.

Points positifs :

La grande satisfaction est l'utilisation de l'e.marque qui semble se généraliser dans toutes les salles.

Points négatifs :

- Quelques difficultés dans la réception et l'impression de certaines feuilles de matchs
- Impossibilités de désigner dans certaines salles (absences des tests de charges pour les panneaux) malgré les efforts de la commission des salles et terrains
- Evocation du match HESDIN/AIRE SUR LA LYS dans le cadre du championnat D3M (courrier transmis à la CDO et à la Présidence pour suite éventuelle à donner)
- Enquête en cours à l'encontre du club de RINXENT pour non-respect de la règle des équipes personnalisées (Championnat DM3)
- Relations assez tendues entre clubs suite à des refus de dérogations.

PENALITES – AMENDES

Chaque Année à pareille époque, les responsables de championnats sont confrontés à un même problème récurrent à savoir quand ils doivent sanctionner ou montrer une certaine indulgence lors de l'analyse des premières feuilles de match.

L'absence d'écrit, nous fait naturellement douter d'où notre intérêt de les préciser une bonne fois pour toute afin que nous ayons aussi bien entre les différents responsables de championnats et comité un consensus mais aussi une pratique pas très éloignée de ce qu'il se fait au niveau de la Ligue.

Tolérance admise => Rappel du règlement et demande de régularisation avant toute nouvelle participation :

- ⇒ Absence de surclassement « simple » d'un médecin de famille

Tolérance Zéro => Application de l'amende et de la sanction

- ⇒ Absence de surclassement d'un médecin agréé
- ⇒ Non qualification d'un joueur, d'un coach, d'un aide coach
- ⇒ Joueur titulaire d'une licence Loisirs, 3x3, de dirigeant

DIVERS

Une visio-conférence a été organisée et animée ces derniers jours par « Rachid Rabbia » sur la nouvelle version de l'e.marque et d'importants moyens supplémentaires dans le contrôle des feuilles de match. Il faut savoir ainsi que de nombreux contrôles vont se faire automatiquement et mettre en évidence plus facilement des problèmes de surclassement, de qualification, de non-respect du nombre de mutés.....Un côté positif sans aucun doute.

Toutefois, par contre le nombre de personnes toujours de plus en plus nombreux qui ont accès à FBI m'inquiètent au vu de certains petits problèmes rencontrés ces dernières journées.

